

Démarche : Rentrée 2025 - Demande d'affectation dans un COLLEGE public du Finistère (demande formulée à partir du 11 juin 2025)

Organisme : Division de la vie des établissements et de la réussite des élèves (DIVEREL)

Identité du demandeur

Email

Civilité

Nom

Prénom

Formulaire

Cette démarche est gérée par la DSDEN du Finistère et concerne les demandes d'arrivée ou de changement d'établissement dans un collège public du Finistère pour la rentrée 2025.

ATTENTION : jusqu'à la fermeture annuelle des établissements, pour les demandes d'inscription dans votre secteur, veuillez-vous adresser directement par téléphone ou par courrier électronique au collège concerné. Il est inutile de contacter en amont la division des élèves. Utilisez cette démarche seulement si votre collège de secteur n'a pu inscrire votre enfant faute de place sur le niveau de classe demandé ou en période de fermeture estivale de l'établissement.

 Cette démarche doit être utilisée dans les situations suivantes :

- 1) en cas de demande de dérogation
- 2) en cas de refus d'affectation par le collège de secteur faute de place
- 3) en cas de demande de recours gracieux suite à un refus d'affectation en 5ème, 4ème et 3ème
- 4) en cas de fermeture pendant l'été de l'établissement demandé

 Les familles sont informées qu'un seul recours gracieux est possible par enfant.

 Pour compléter cette demande, vous aurez besoin de joindre un justificatif de domicile et les bulletins scolaires 2024-2025 de l'élève.

 Un nouveau formulaire doit être créé pour chaque enfant pour lequel vous demandez une affectation en collège public.

Pour connaître votre collège de secteur, vous pouvez consulter le site du conseil départemental : <https://www.finistere.fr/aides-et-services/colleges/mon-college/>

 Vous ne devez pas compléter ce formulaire dans les cas suivants :

- 1) pour une demande en dehors du Finistère, vous devez contacter les services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN) du collège envisagé
- 2) pour une demande dans un collège privé du Finistère : vous devrez dans ce cas vous adresser directement à l'établissement demandé
- 2) pour une affectation en SEGPA ou en ULIS : dans ces cas veuillez adresser votre demande par courrier électronique au pôle orientation vers les enseignements adaptés du second degré : cdoea29@ac-rennes.fr pour les SEGPA, aux circonscriptions ASH second degré pour les ULIS (Nord Finistère : ce.ien29.ash-nord@ac-rennes.fr / Sud Finistère : ce.ien29.ash-sud@ac-rennes.fr)

Rentrée 2025 - Demande d'affectation dans un COLLEGE public du Finistère (demande formulée

Des demandes de dérogations sont possibles pour raison de santé dans ces 2 cas :

- situation de handicap : l'établissement demandé par dérogation doit être le seul à avoir la possibilité d'accueillir l'enfant

- nécessité d'une prise en charge médicale importante à proximité de l'établissement demandé. Les soins justifiant cette demande doivent avoir un impact important sur la vie de l'enfant (une demande pour un suivi orthodontique de proximité par exemple ne sera pas acceptée)

Pour ces demandes vous devez contacter avant de finaliser votre demande le Service de Promotion de la Santé en faveur des élèves DSDEN du Finistère et communiquer les justificatifs par mail ou sous pli confidentiel EN PRECISANT LE NOM DE L'ENFANT, L'ETABLISSEMENT ET LA CLASSE DEMANDÉE à destination du médecin conseiller technique (DSDEN du Finistère - Madame le médecin conseiller technique - 1 Boulevard du Finistère, CS 45033, 29558 QUIMPER Cedex 9 ou mail ce.sante29@ac-rennes.fr)

Les traitements peuvent être constitués de données à caractère personnel. Selon l'application du RGPD applicable depuis mai 2018, cela nécessite la déclaration du traitement par le responsable du traitement qui l'inscrit dans son registre d'activité des traitements. Pour toute information supplémentaire ou en cas de différend, vous pouvez faire valoir vos droits auprès du délégué à la protection des données (DPD) de l'académie en lui adressant un courriel à l'adresse : dpd@ac-rennes.fr

A qui s'adresse cette démarche ?

Vous souhaitez un changement de collège pour la rentrée 2025 pour votre enfant dans un collège PUBLIC du Finistère.

ATTENTION : jusqu'à la fermeture annuelle des établissements, pour les demandes de collège de secteur, veuillez-vous adresser directement par téléphone ou par courriel à l'établissement souhaité.

**Il est inutile de contacter en amont la division des élèves. **

Cette démarche doit être utilisée dans les situations suivantes :

- 1) en cas de demande de dérogation
- 2) en cas de refus d'affectation par le collège de secteur faute de place
- 3) en cas de demande de recours gracieux suite à un refus d'affectation en 5ème, 4ème et 3ème
- 4) en cas de fermeture de l'établissement demandé

Merci de compléter un nouveau formulaire pour chaque enfant à affecter.

Veuillez vous munir des documents suivants que vous devrez joindre à votre demande :

- un justificatif de domicile ;
- les bulletins scolaires 2024-2025 de votre enfant (ou pour une demande en cours d'année les bulletins 2025-2026) ;
- une lettre motivant votre demande en cas de dérogation (avec une pièce justificative) le cas échéant

SCOLARITE DEMANDEE

Classe demandée

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ 6ème

☐ 5ème

☐ 4ème

☐ 3ème

Établissement demandé

Choisissez l'établissement demandé à l'aide du menu déroulant

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ BANNALEC - Jean Jaurès

Rentrée 2025 - Demande d'affectation dans un COLLEGE public du Finistère (demande formulée

- ☐ BREST - Anna Marly
- ☐ BREST - De L'Harteloire
- ☐ BREST - De L'Iroise
- ☐ BREST - Iles du Ponant
- ☐ BREST - Joséphine Baker
- ☐ BREST - La Fontaine Margot
- ☐ BREST - Les Quatre Moulins
- ☐ BREST - Penn Ar C'Hleuz
- ☐ BREST - Saint Pol Roux
- ☐ BRIEC - Pierre Stephan
- ☐ CARANTEC - Les Deux Baies
- ☐ CARHAIX-PLOUGUER - Beg Avel
- ☐ CHATEAULIN - Jean Moulin
- ☐ CHATEAUNEUF DU FAOU - De L'Aulne
- ☐ CONCARNEAU - Le Porzou
- ☐ CONCARNEAU - Les Sables Blancs
- ☐ CROZON - Alain
- ☐ DAOULAS - Coat Mez
- ☐ DOUARNENEZ - Jean-Marie Le Bris
- ☐ FOUESNANT - Kervihan
- ☐ GUERLESQUIN - Roz Avel
- ☐ GUILERS - Croas Ar Pennoc
- ☐ GUIPAVAS - Le Vizac
- ☐ HUELGOAT - Jean Jaures
- ☐ LANDERNEAU - Charles de Gaulle
- ☐ LANDERNEAU - Mescoat
- ☐ LANDIVISIAU - Kerzourat
- ☐ LANMEUR - Aux Quatre Vents
- ☐ LANNILIS - Pays des Abers
- ☐ LE GUILVINEC - Paul Langevin
- ☐ LE RELECQ-KERHUON - Camille Vallaux
- ☐ LESNEVEN - Antoine de St Exupéry
- ☐ MOELAN SUR MER - Parc Ar C'Hoat - Yves Cotty
- ☐

Rentrée 2025 - Demande d'affectation dans un COLLEGE public du Finistère (demande formulée

- ☐ MORLAIX - Pierre Mendès France
- ☐ PLABENNEC - Nelson Mandela
- ☐ PLEYBEN - Louis Hémon
- ☐ PLOUDALMEZEAU - Edouard Queau
- ☐ PLOUESCAT - De la baie du Kernic
- ☐ PLOUGASNOU - François Charles
- ☐ PLOUGASTEL-DAOULAS - La Fontaine Blanche
- ☐ PLOUHINEC - Bois de Locquéran
- ☐ PLOUNEOUR-MENEZ - Les Monts d'Arrée
- ☐ PLOUZANE - Kerallan
- ☐ PLOUZANE - Victoire Daubié
- ☐ PLOZEVET - Henri Le Moal
- ☐ PONT-DE-BUIS - François Collobert
- ☐ PONT-L'ABBE - Laënnec
- ☐ PONT-AVEN - Penanroz
- ☐ QUIMPER - Auguste Brizeux
- ☐ QUIMPER - La Tour d'Auvergne
- ☐ QUIMPER - La Tourelle
- ☐ QUIMPER - Max Jacob
- ☐ QUIMPERLE - De La Villemarqué
- ☐ QUIMPERLE - Jules Ferry
- ☐ ROSPORDEN - Germain Pensive
- ☐ SAINT MARTIN DES CHAMPS - Tanguy Prigent
- ☐ SAINT POL DE LEON - Jacques Prévert
- ☐ SAINT RENAN - Simone Veil
- ☐ SCAER - Léo Ferré
- ☐ SIZUN - Le Val d'Elorn

Langue vivante 1

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- ☐ Anglais
- ☐ Allemand
- ☐ Espagnol
- ☐ Italien

Rentrée 2025 - Demande d'affectation dans un COLLEGE public du Finistère (demande formulée en langue vivante 2)

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- ☐ Anglais
- ☐ Allemand
- ☐ Espagnol
- ☐ Italien

Affectation sur dérogation

Si vous ne souhaitez pas que votre enfant soit scolarisé dans son collège de secteur, vous pouvez solliciter une dérogation.

Rappel : si vous pensez pouvoir bénéficier d'une priorité pour situation de handicap ou nécessité de prise en charge médicale importante à proximité de l'établissement demandé, vous devrez avoir contacté les services médicaux de la DSDEN du Finistère avant de finaliser votre demande, et adresser les justificatifs :

- Par Email : ce.sante29@ac-rennes.fr

- ou par courrier sous pli confidentiel à DSDEN du Finistère - Mme le Médecin Conseiller technique - 1 Boulevard du Finistère, CS 45033, 29558 Quimper Cedex 9

Motif de la dérogation

Si le collège que vous demandez relève d'une dérogation, sélectionnez dans la liste déroulante le motif de la dérogation demandée :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- ☐ Élève relevant du handicap
- ☐ Situation médicale
- ☐ Élève boursier (joindre le dernier avis d'imposition)
- ☐ Élève dont un frère ou une sœur est déjà scolarisé dans l'établissement souhaité, hors classe de troisième (joindre un certificat de scolarité)
- ☐ Élève dont le domicile est situé en limite de secteur, et proche de l'établissement souhaité (joindre une copie de plan avec le domicile, le collège de secteur et de dérogation)
- ☐ Élève qui doit suivre un parcours scolaire particulier (exclusivement classe à horaire aménagé, section internationale, parcours d'excellence sportive)
- ☐ Autre demande (joindre une lettre)

Pièces justificatives de la demande de dérogation

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- ☐ Pièce

Demande d'internat

(pour les établissements disposant d'un internat à savoir :

- BANNALEC - Jean Jaurès
 - BREST - Les Quatre Moulins
 - PLOZEVET - Henri Le Moal
 - QUIMPERLE - Jules Ferry
 - SIZUN - Le Val d'Elorn)
- Sous réserve de place disponible

Cochez la mention applicable

- ☐ Oui
- ☐ Non

Rentrée 2025 - Demande d'affectation dans un COLLEGE public du Finistère (demande formulée

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Pièce

Demande d'internat

(pour les établissements disposant d'un internat à savoir :

- BANNALEC - Jean Jaurès
- BREST - Les Quatre Moulins
- PLOZEVET - Henri Le Moal
- QUIMPERLE - Jules Ferry
- SIZUN - Le Val d'Elorn)

Sous réserve de place disponible

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Pièce

Demande d'internat

(pour les établissements disposant d'un internat à savoir :

- BANNALEC - Jean Jaurès
- BREST - Les Quatre Moulins
- PLOZEVET - Henri Le Moal
- QUIMPERLE - Jules Ferry
- SIZUN - Le Val d'Elorn)

Sous réserve de place disponible

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

IDENTITE DE L'ÉLÈVE

Nom de l'élève

Prénom de l'élève

Date de naissance

Sexe

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Féminin

☐ Masculin

Adresse de l'élève à prendre en compte

Adresse dans le département du Finistère (N° de la voie - Voie - Bât - CP - Ville)

Justificatif de domicile

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Justificatifs de domicile

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Justificatifs de domicile

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Justificatifs de domicile

VOTRE SITUATION

QUELLE EST VOTRE SITUATION ?

Merci de préciser votre situation :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ J'emménage dans le département du Finistère

☐ Je demande une dérogation

☐ Je demande une affectation car mon enfant n'a pas pu être accueilli dans son collège de secteur car il n'y avait plus de place sur le niveau demandé

☐ Je demande un recours suite à un refus d'affectation uniquement pour les niveaux 5ème, 4ème et 3ème

☐ Je demande une affectation dans mon collège de secteur pendant la période de fermeture de l'établissement

SCOLARITE PRECEDENTE

Demande d'affectation en début d'année scolaire :

Etablissement d'origine

Veuillez rentrer les premières lettres du nom de l'établissement (école ou collège) d'origine et le nom de la ville puis sélectionnez-le.

Autres situations

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Élève relevant du CNED

☐ Élève relevant de l'instruction en famille

☐ Élève relevant d'un établissement hors contrat

Classe d'origine

Classe fréquentée dans l'établissement précédemment renseigné.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ CM2

☐ 6ème

☐ 5ème

☐ 4ème

☐ 3ème

Pièces justificatives scolarité

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Copie des bulletins ou avis de passage

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Copie des bulletins ou avis de passage

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Copie des bulletins ou avis de passage

RESPONSABLES LÉGAUX

Civilité du responsable 1

☐ Mme

☐ M.

NOM du responsable 1

Compléter l'identité du représentant légal ou de la personne en charge de l'élève

PRENOM du responsable 1

Adresse responsable 1

N° de la voie - Voie - Bât - CP - Ville

Téléphone du responsable 1

Courriel du responsable 1

Lien du responsable 1 avec l'élève

Choisir ci-dessous le lien avec l'élève

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Père

☐ Mère

☐ Ascendant

☐ Fratrie

☐ Autre membre de la famille

☐ Tuteur

☐ Aide sociale à l'enfance

Rentrée 2025 - Demande d'affectation dans un COLLEGE public du Finistère (demande formulée

☐ Educateur

☐ Assistant familial

Civilité du responsable 2

☐ Mme

☐ M.

NOM du responsable 2

PRENOM du responsable 2

Adresse du responsable 2

N° de la voie - Voie - Bât - CP - Ville

Téléphone du responsable 2

Courriel du responsable 2

Lien du responsable 2 avec l'élève

Choisir ci-dessous le lien avec l'élève

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Père

☐ Mère

☐ Ascendant

☐ Fratrie

☐ Autre membre de la famille

☐ Tuteur

☐ Aide sociale à l'enfance

☐ Educateur

☐ Assistant familial

Si vous êtes séparés ou divorcés

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Extrait du jugement

Joindre l'extrait du jugement indiquant l'autorité parentale et fixant la résidence habituelle de l'enfant.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Copie du livret de famille

Si votre nom est différent de celui de votre enfant.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Vous pouvez écrire ci-dessous les informations complémentaires que vous désirez porter à notre connaissance

Vous pouvez indiquer ci-dessous les informations complémentaires que vous souhaitez porter à notre connaissance.

Par exemple si votre enfant a été exclu par conseil de discipline récemment, veuillez préciser la date du conseil de discipline et joindre les pièces justificatives :

Autre pièce justificative

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Autre pièce justificative

Vous pouvez ajouter ici un autre document si vous souhaitez

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Autre pièce justificative

Vous pouvez ajouter ici un autre document si vous souhaitez

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Autre pièce justificative

Vous pouvez ajouter ici un autre document si vous souhaitez

Validation du dossier

Je certifie l'exactitude des renseignements donnés et l'authenticité des pièces justificatives transmises

Je certifie l'exactitude des informations données

Faire une fausse attestation ou mentir lors d'une démarche administrative est un délit : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31612>

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Je m'engage à avoir l'assentiment des autres responsables légaux de l'élève concernant cette démarche et à leur faire part du résultat

Dans le cadre d'une autorité parentale partagée, vous vous engagez à avoir l'accord de l'ensemble des responsables légaux.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Rentrée 2025 - Demande d'affectation dans un COLLEGE public du Finistère (demande formulée avant le 22 août 2025)

Délai de traitement de votre demande :

Les familles sont informées qu'en raison de la fermeture des services administratifs de la DSDEN du Finistère à partir de la fin juillet, aucune réponse ne sera donnée pendant cette période.

- Les demandes reçues AVANT le 22 août 2025 recevront réponse à partir du lundi 25 août 2025.
- Les demandes reçues du 25 au 29 août 2025 seront traitées pendant la semaine de la rentrée scolaire 2025
- Les demandes reçues APRES le 29 août 2025 seront traitées au fil de l'eau dans les meilleurs délais

Le fait de déposer cette demande n'entraîne pas une affectation systématique dans l'enseignement public, notamment en cas de dérogation ou pour les élèves issus du réseau privé : l'élève doit rester inscrit dans son collège d'origine tant que la famille n'a pas reçu de notification d'affectation.

L'attention des parents est également appelée sur le fait qu'une demande de changement de secteur scolaire accordée par la directrice académique des services de l'Éducation Nationale du Finistère n'entraîne pas automatiquement la délivrance d'une carte de transport scolaire.

Pour tout renseignement, les familles peuvent contacter la centrale d'appels BreizhGo au 02 99 300 300 (accessible du lundi au samedi de 8h à 20h, prix d'un appel local) ou se renseigner sur <https://www.breizhgo.bzh/transports-scolaires/finistere>

Les démarches incomplètes sont susceptibles d'être classées sans suite.

Traitement des données à caractère personnel

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Division de la vie des établissements et de la réussite des élèves (DIVEREL) - pour le recueil et le traitement des demandes d'affectations en collège public.

Les données collectées seront communiquées aux établissements d'accueil.

Les données sont conservées un nombre précis d'années conformément à l'instruction n° 2005-003 du 22/02/2005. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement, ou exercer votre droit à limitation du traitement de vos données.

Le délégué à la protection des données de l'académie de Rennes est joignable via l'adresse courriel dpd@ac-rennes.fr